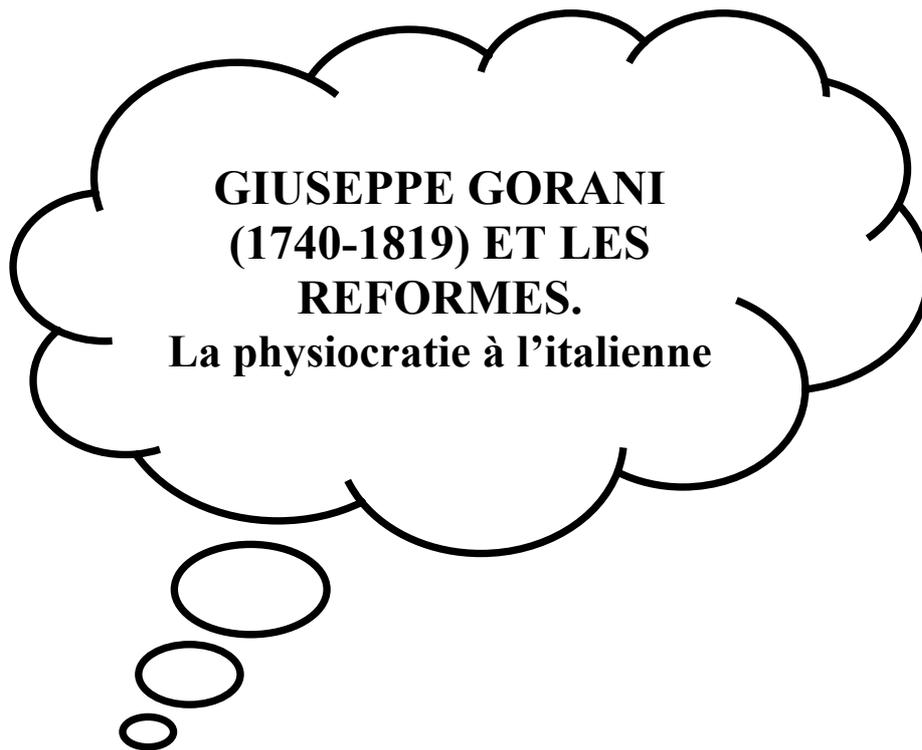


DOCUMENTS DE TRAVAIL

N°88

Novembre 2004



Maria VITALI-VOLANT

GIUSEPPE GORANI (1740-1819) ET LES REFORMES. LA PHYSIOCRATIE A L'ITALIENNE

THE ITALIAN PHYSIOCRACY: GIUSEPPE GORANI (1740-1819) AND THE REFORMS

Maria VITALI-VOLANT

Résumé : L'Italie ne commence à sortir de la crise économique et politique dans laquelle est plongée au début du XVIII^e siècle que vers le milieu du siècle. L'agriculture, l'industrie et le commerce s'épanouissent et demandent des réformes institutionnelles importantes. L'économie politique (l'étude des problèmes monétaires et financiers) voit le jour. Certaines personnalités s'engagent dans la pensée de la réforme sur le plan idéologique. Parmi elles, le comte Giuseppe Gorani (Milan 1740-Genève 1819). Inspiré de Rousseau, Gorani oppose à la tyrannie le gouvernement d'un despote éclairé, et prône la lutte contre les corps intermédiaires, les privilèges de caste et la propriété. Gorani cite l'« ordre naturel » de la pensée physiocratique et revient sur le concept du droit de propriété, exalte la liberté absolue du commerce, la lutte contre les règlements, les impôts et les autres inventions du fisc qui détruisent le commerce et l'agriculture, et préconise une grande circulation des richesses et des investissements par les possédants et par l'Etat. Gorani vise aussi la formation de « l'homme social » en harmonie avec le monde. Ses traités d'économie politique manifestent son esprit de révolte contre la société arriérée de l'Ancien Régime, contre les préjugés et le cléricalisme.

Abstract: The economic and political crisis in which Italy is embedded at the beginning of the 18th century ends at the midst of century. Agriculture, industry and commerce gain ground and need important institutional reforms. Political economy (the study of monetary and financial problems) was born. Some people adopt the thought of reform on an ideological point of view. Among these is the count Giuseppe Gorani (Milan 1740 - Geneva 1819). Inspired by Rousseau, Gorani opposes to the tyranny the government of an educated despot and recommend fighting against the intermediary classes, castes' privileges and property. Gorani quotes the "natural order" of the physiocratic thought and criticizes the concept of property right, praises the absolute liberty of commerce, the struggle against rules, taxes and other inventions of the Treasury which destroy commerce and industry, and asks for a larger circulation of wealth and investments by owners and by the State. Gorany also aims at the formation of the "social man" in harmony with the world. His political economy treatises reveal his spirit of rebellion against the behind the times society of the old regime, against preconceptions and clericalism.

**GIUSEPPE GORANI (1740-1819) ET LES REFORMES.
LA PHYSIOCRATIE A L'ITALIENNE**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1. Italie : terre de bouillonnement intellectuel	5
1.1. Liberté, Propriété	5
1.2. Les Lumières : pour un despotisme éclairé	7
2. Gorani : l'aventure des idées	8
2.1. Une vie tumultueuse	8
2.2. Le despote éclairé	11
2.3. L'avis des pairs et des... impairs	13
3. Gorani : De l'économie politique	15
3.1. De la prospérité de l'Etat	15
3.2. De l'éducation	19
Conclusion	21

Introduction

La situation économique, politique et culturelle des Etats d'Italie au début du XVIIIe siècle c'était le résultat de l'état de conflit permanent du siècle précédent. Théâtre des guerres européennes et territoire d'échange entre les puissances espagnole et autrichienne, l'Italie des années trente du « Settecento¹ » présente un cadre de désolation et de dépression politique, économique et de déception culturelle. Milan, passée au autrichiens ; Naples, sous le gouvernement de don Carlos de Bourbon ; Turin, où le nouveau souverain Carlo Emanuele III de Savoie se trouve à gérer l'héritage difficile de son père Vittorio Amedeo II mort en prison et qui avait transformé la Savoie en Etat autonome ; Rome avec le nouveau pape Clemente XII Corsini, tous ces états paient de lourdes dettes de guerre. Les campagnes sont désertées et les populations exténuées par la disette ou par les passages des troupes affamées.

La situation politique européenne compliquée pèse sur la péninsule et freine le processus d'amélioration administrative et politique. Nous avons, d'abord, une période de préparation plus ou moins longue, suivant les différentes villes et les différents centres de culture, durant laquelle, on cherche la voie des réformes d'une façon empirique, par des projets et des tentatives isolés sans envergure et sans esprit d'ensemble. Il faut attendre la période de 1748 à 1796 pour commencer à parler d'époque des réformes en Italie car cette période fut une des périodes de paix les plus longues que l'Italie n'ait jamais connues, et aussi une époque qu'il fait comprendre dans le cadre cosmopolite d'une rencontre d'une certaine tradition italienne avec la vie européenne. Et c'est l'élément politique qu'il faut considérer car il ne faut pas oublier qu'à côté des courants réguliers du développement intellectuel et de la conjoncture économique, un fait fondamental intervient dans l'histoire de l'Italie, c'est-à-dire la décadence et la fin de la domination espagnole. L'esprit de réforme, même limité en ce qui concerne les rapports entre l'Etat et l'Eglise, semble naître des victoires de l'Empire, de l'expulsion de la puissance espagnole de la péninsule italienne. Giannone², Muratori³, Radicati⁴, ne pourront jamais être compris en dehors des victoires de Vienne sur Rome. C'est l'Angleterre avec Shaftesbury et Locke, c'est la France avec Montesquieu, c'est l'Allemagne avec Wolff, qui va bientôt apporter les éléments à travers lesquels le ferment gibelin pourra s'épanouir dans l'époque des Lumières. Le droit, l'érudition, l'histoire, la pensée (de Giannone à Vico, de Radicati à Muratori), ont ainsi préparé le terrain dans la première partie du XVIIIe siècle, de l'époque des réformes, époque que nous pouvons faire commencer au moment de la guerre de succession d'Autriche, en 1748.

A côté du « régalisme », un intérêt nouveau se montre pour tout ce qui est administration, organisation. L'érudition, qui avait été la grande passion des savants de la première moitié du siècle, tend à être remplacée par l'économie politique, par l'étude des problèmes monétaires et financiers. Sallustio Bandini, Gian Rinaldo Carli⁵, Ferdinando Galiani, Antonio Genovesi, sont des personnalités remarquables qui marchent dans cette direction nouvelle. Et même les savants de Padoue et de Pise, de Naples et de Bologne, continuent bien la tradition spéculative qui remonte à Galilée, mais ils se tournent de plus en plus vers les sciences « utiles » et qui

¹ (Sept cent : XVIIIe siècle)

² P. GIANNONE, *Vita scritta da lui medesimo*, a c. de Sergio Bertelli, Feltrinelli, Milano, 1960.

³ L. A. MURATORI, *Opere*,

⁴ A. RADICATI, comte de Passeran, *Recueil de pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes*, V.ve Thomas Johnson, Rotterdam, 1736.

⁵ G. R. CARLI, *Delle monete e dell'istituzione delle Zecche d'Italia*, Développant un traité précédemment paru à Venise (avec la fausse indication de La Haye) en 1751, l'étude de Carli paraît en trois volumes respectivement à Mantoue, Pise et Lucques, de 1754 à 1760. Une seconde édition paraît à Mantoue en 1764.

sont celles où le contact avec les besoins, les curiosités, les nécessités, de la société est le plus direct et le plus fécond. Paolo Frisi, le mathématicien qui jettera un jour les bases de la première école d'ingénieurs d'Italie, à Milan, n'est qu'un exemple, mais bien typique, par son passage lucide et conscient de la tradition de Galilée à la science des Philosophes, amis de Paolo Frisi, tels que d'Alembert et d'Holbach.

Le résultat le plus visible de cette première période de préparation, c'est la présence d'une classe dirigeante nouvelle de grands commis, de techniciens, d'administrateurs, de gens qui viennent des facultés de droit de Pise ou de Turin, de Padoue ou de Naples comme Pompeo Neri⁶ et Bernardo Tanucci. Toscans tous les deux, ces deux hommes, ministres d'Etat, marquent de leurs personnalités le passage entre le premier et le deuxième « Settecento » dans le domaine de Marie-Thérèse, le premier, et dans le royaume de Naples le deuxième.

1. Italie : terre de bouillonnement intellectuel

1.1. Liberté, Propriété

Le point déterminant de cette évolution, surtout dans le nord et dans le centre de l'Italie, est la guerre de Sept Ans. Pendant dix ans, entre 1763 et 1774, nous avons la brusque éclosion des Lumières, la période pendant laquelle on dit et on fait les choses les plus importantes aussi bien dans le domaine intellectuel que dans celui des réformes. Pietro Verri, Alessandro Verri, Gian Rinaldo Carli, Cesare Beccaria, Giuseppe Visconti di Saliceto, Giuseppe Gorani et beaucoup d'autres à Milan, les frères Vasco à Turin, les hommes de Pierre Léopold en Toscane, les revues comme le « Caffè » à Milan, les livres comme *Des délits et des peines*⁷, de Cesare Beccaria c'est la fleur même de l'époque des Lumières italiennes. Les Philosophes italiens sont pris entre l'admiration pour les doctrines anglaises et françaises et la nécessité d'intervenir dans leur état sur le plan économique et juridique. Pietro Verri écrit en 1763 ses *Considerazioni sul commercio dello Stato di Milano*, où il affirme que la science économique est la « più utile e ferace di tutte per la prosperità degli uomini »⁸ mais aussi que arriver à la maîtriser pouvait décider « della miseria o della pubblica felicità » des nations. Le « bonheur » du patricien milanais était lié au concept de liberté. Cette dernière ne pouvait pas se dissocier de l'idée de la propriété :

La proprietà preziosissimo bene dell'uomo sociale [...] [e il] procurare agli abitanti la maggior possibile persuasione della propria sicurezza, nel che sol consiste la libertà civile⁹.

En ce qui concerne la « liberté », les hommes des Lumières milanais parlaient de « la libertà e la concorrenza sono l'anima del commercio, cioè la libertà che nasce dalle leggi, non dalla

⁶ P. NERI, *Relazione dello stato in cui si trova l'opera del censimento del ducato di Milano nel mese di maggio dell'anno 1750*, in *Riformatori*, t.III, p. 958-66 ; S.Zaninelli, *Il nuovo censo dello stato di Milano dall'editto del 1718 al 1733*, « Vita e pensiero », Milano, 1963.

⁷ C.BECCARIA, *Dei delitti e delle pene*, Livorno, 1764. Publié anonyme.

⁸ P. VERRI, *Considerazioni sul commercio dello Stato di Milano*, a c. di C.A. Vianello, Milano, 1939, p.3. Trad. (plus utile pour apporter la prospérité aux hommes) ; (de la misère ou du bonheur public), *ivi*.

⁹ P. VERRI, *Riflessioni sulle leggi vincolanti principalmente nel commercio de' grani*, (1769), in *Scrittori classici di Economia politica*, a c. di P. Custodi, parte moderna, Milano, 1804, vol. XVI, p. 119, p. 16. Trad. ([la propriété] le bien le plus précieux de l'homme social [...] [et l'autre] de persuader les habitants de leur sécurité qui est le seul moyen de concevoir la liberté civile).

licenza »¹⁰ et les lois émanent du souverain – législateur, légitimé par la théorie du contrat social :

Il fine adunque dell'immaginato patto sociale è il benessere di ciascuno che concorre a formare la società, il che si risolve nella felicità pubblica, ossia nella maggiore felicità possibile ripartita colla maggiore uguaglianza possibile. Tale è lo scopo a cui deve tendere ogni legge umana¹¹.

Les idées des réformateurs lombards trouvent leur tribune dans le périodique milanais « Il Caffè » (1764-1766), qui commence à paraître quand ses collaborateurs sont déjà des philosophes-écrivains célèbres. Le comte Pietro Verri a publié en 1763 ses *Meditazioni sulla felicità*¹². Avec la *Storia d'Italia*, son frère Alessandro Verri est engagé dans une œuvre de longue haleine, Gian Rinaldo Carli s'est déjà rendu célèbre avec l'étude sur les monnaies en Italie¹³. Cesare Beccaria a publié *Dei disordini e dei rimedi delle monete*¹⁴, un essai sur les monnaies et les problèmes de change à Milan ; il a surtout écrit son chef-d'œuvre *Dei delitti e delle pene*¹⁵. A la parution du premier numéro (juin 1764), ces aristocrates milanais choisissent le journalisme pour affirmer leur militantisme désireux d'œuvrer à la diffusion des Lumières en vue du bien public et dans une perspective cosmopolite. Leurs sources d'inspiration, le périodique anglais « The Spectator » et les théories de l'utilitarisme anglais, les œuvres des Philosophes français, leur culture classique et l'esprit critique envers la gestion arriérée du duché de Milan par les notables et les « dottori [...] che non hanno idea dell'economia politica »¹⁶. Ces publicistes ne s'intéressent pas aux mots mais aux idées et aux choses, ainsi que le proclame Alessandro Verri :

« Noi consideriamo che è cosa ragionevole che le parole servano alle idee, ma non le idee alle parole »¹⁷.

Car ils écrivent pour combattre les préjugés et pour transmettre un savoir, afin de contribuer au bien public et au bonheur de l'humanité. L'écriture, ainsi finalisée, est conçue comme un moment du processus d'évolution qui, accompagné par d'opportunes réformes, mènera l'humanité sur la voie du progrès, vers le bien-être, vers le bonheur. Quoi de plus utile au bien des hommes que la connaissance des principes qui régissent leur convivialité et leurs échanges ? Le droit et l'économie, piliers de la politique sont donc privilégiés¹⁸. Viennent

¹⁰ P. VERRI, *Elementi del commercio*, in *Le Caffè, 1764-1766*, textes réunis par R. ABBRUGIATI, tirage, Paris, ENS éditions, 1997, p.224. Trad. (La liberté et la concurrence sont l'âme du commerce ; je veux parler de la liberté qui naît des lois, non de la licence).

¹¹ P. VERRI, *Considerazioni sul lusso*, in *Il Caffè 1764-1766*, a c. di G. Francioni, S. Romagnoli, Torino, Bollati, Boringhieri, 1993, p. Trad. (Le fin donc du contrat social préconisé est le bien-être de chacun qui sert à former la société, et qui amène au bonheur public, c'est à dire que le plus grand bonheur possible est partagé avec la plus grande égalité possible. C'est le but de toute loi humaine).

¹² P.VERRI, *Meditazioni sulla felicità*, sont publiées anonymement à Livourne en 1763. Remaniées et augmentées, elles seront republiées en 1781 sous le titre *Discorso sulla felicità*.

¹³ G. CARLI, *Delle monete...*, *op. cit.* Voir *supra* n. 5.

¹⁴ C. BECCARIA, *Dei disordini e dei rimedi delle monete*, Lucca, Giuntini, 1762.

¹⁵ C. BECCARIA, *Dei delitti...*, *op. cit.* Voir *supra*, n.7.

¹⁶ P. VERRI, *Lettere e scritti inediti di Pietro e Alessandro Verri*, annotati e pubblicati da C. Casati, 4 vol., Galli, Milano, 1879-81, vol. 1, p. 136-137 e 146. Trad. (des « docteurs » qui n'ont aucune idée de l'économie politique).

¹⁷ A. VERRI, *Rinuncia al vocabolario della Crusca*, in « Il Caffè », *op. cit.*, 1993, p.49 (Nous considérons que c'est une chose raisonnable que les mots servent aux idées mais non les idées aux mots).

¹⁸ Cf. entre autres, P. VERRI, *Elementi del commercio*, in « Il Caffè », *op. cit.*, 1993, p.30 ; A. LONGO, *Osservazioni sui fidecommessi*, p.115 ; S. FRANCI, *Alcuni pensieri politici*, p.143 et la série d'articles juridiques de Pietro Verri.

ensuite les sciences physiques et naturelles¹⁹ qui, révélant les secrets de la nature, permettent à l'homme de mieux la dominer et d'augmenter son bien-être. La littérature a ainsi son utilité : la république internationale des lettres décloisonne les particularismes locaux et nationaux. L'utilitarisme du contenu, le critère de réinvestissement de l'information dans la pratique éloignent l'article journalistique de l'abstraction et de la tentation contemplative pour l'orienter vers un discours performatif préoccupé d'action réformatrice. C'est un des traits distinctifs du « Caffè ».

1.2. Les Lumières : pour un despotisme éclairé

La phase d'éclosion de l'esprit des réformes arrive à son aboutissement à cause de la pénétration des idées des encyclopédistes et à la connaissance des résultats acquis au cours de la période la plus riche des Lumières françaises. Sans ces idées, ces utopies, cette volonté d'égalité et de liberté, sans cette révolte, on n'aurait pas pu vouloir ni même parfois obtenir, en Italie, l'abolition de la peine de mort, de la torture, de l'inquisition, de la censure ecclésiastique, des corporations, des privilèges des villes sur les campagnes, etc. Mais les lumières qui venaient de Paris y étaient nées, au milieu d'une lutte intense, dans un débat déjà ouvert et public entre les corps constitués : le parti des philosophes, le parlement, la nouvelle classe bourgeoise, la royauté, les différents courants au sein de l'église. En Italie, elles devaient devenir l'instrument d'un absolutisme, d'un despotisme éclairé.

Le contraste et le décalage avec les idées politiques des Lumières françaises deviennent opposition en Piémont ; ils s'estompent dans la vieille république patricienne de Venise, ou dans le l'Etat décrépît de la papauté, trop évidemment incapables d'un effort de réforme. Il devient, au contraire, tension féconde à Milan, à Florence, à Naples, où s'établit un équilibre entre les réformes qui viennent du prince de Kaunitz, de Pierre Léopold archiduc de Toscane, et, dans une certaine mesure de la cour de Naples, et la nouvelle classe d'intellectuels qui lisent Montesquieu, Helvétius, d'Alembert, Rousseau et deviennent en même temps de hauts fonctionnaires s'inspirant de l'Encyclopédie et tâchant de faire ce que Turgot n'a pas pu accomplir jusqu'au bout. Les idées et les utopies nées de l'incapacité de la monarchie française à devenir un despotisme éclairé, nourrissent des despotismes éclairés qui réussissent. L'Italie est bien à mi-chemin entre la France de Louis XV et l'Europe de Frédéric II, de Joseph II, et de Catherine II. Pietro Verri, Cesare Beccaria, Giuseppe Parini, Gian Rinaldo Carli et tant d'autres surent en profiter. Ils cherchent, et quelquefois ils réussissent, à être à la fois philosophes et ministres, devenant ainsi des symboles du contraste et de l'accord entre les lumières et les réformes italiennes. L'état où ce phénomène italien est le plus évident est le Milanais. Une des raisons qui poussèrent la cour de Vienne à entamer toute une série de réformes administratives et économiques furent les exigences de réorganisation des finances et de l'administration du Département d'Italie, engendrées par la guerre des Sept ans. Il fallait faire renaître le commerce des grains, du vin et de la soie, ressources importantes de la riche Lombardie, réformer le système des impôts et procéder à un recensement de la population. Pour réaliser cela il fallait réformer la classe dirigeante et s'appuyer sur les jeunes philosophes comme Pietro Verri ou Cesare Beccaria en lutte avec l'oligarchie locale, contre les patriciens qui prônaient pour le « status quo » nationaliste et conservateur. Le prince de Kaunitz, en comptant sur des fonctionnaires fidèles à la couronne et venant d'autres contrées italiennes et sur des jeunes aristocrates milanais cultivés et disponibles à collaborer avec le gouvernement

¹⁹ Par exemple G. VISCONTI, *Osservazioni meteorologiche fatte in Milano ; Sul clima*, in « Il Caffè », *op. cit.* 1993, p.106 ; P.FRISI, *Degli influssi lunari*, p.291 ; *Saggio sul Galileo*, p.431 ; P. VERRI, *sull'innesto del vaiuolo*, p.756, etc.

réformateur de Vienne, peut commencer la réforme des impôts indirects, en modifiant le système des marchés publics dans les années 60 du siècle.

Pour faciliter ce travail le gouvernement autrichien institue un conseil économique nouveau la « Giunta » dont fait partie en 1764 Pietro Verri qui doit régler la question délicate et difficile de la Ferme, la « Ferma », qui pesait énormément sur les habitants. La « Giunta » facilite l'entreprise du sel avec un nouveau système de transport interne, réduit le nombre des impôts sur le commerce à l'intérieur du pays, reste plus attentive aux exigences et aux problèmes du capitalisme interne au pays et forme le plan pour une Ferme mixte, qui devait garantir les intérêts de l'Etat et aussi protéger les contribuables des vexations des fermiers. Le procédé des réformes naît aussi du climat d'effervescence idéologique des autres philosophes qui n'ont pas décidé de participer directement à la gestion de l'Etat. De fait, à côté des hommes politiques comme Pietro Verri, Cesare Beccaria, Gian Rinaldo Carli... d'autres personnalités s'engagent dans la réflexion des réformes sur le plan idéologique et dans la pensée économique des Lumières françaises ou anglaises. Parmi eux le comte Giuseppe Gorani.

2. Gorani : l'aventure des idées

2.1. Une vie tumultueuse

Parmi les écrivains italiens du XVIIIe siècle, le nom du comte Giuseppe Gorani, né à Milan le 15 février 1740, ne figure pas au premier plan. Pourtant sa biographie, écrite en 1885 par l'érudit suisse Marc Monnier, nous présente le comte milanais comme une des personnalités les plus intéressantes du siècle des Lumières en Europe. Le titre de cette biographie - *Un aventurier italien du siècle dernier*²⁰ - place Giuseppe Gorani dans la famille turbulente et intéressante des aventuriers du siècle, presque tous italiens, où figurent des personnalités comme Casanova, Da Ponte, Goldoni... Pourquoi Gorani, cinquième enfant du comte milanais Ferdinando Gorani et de la marquise Marianna Belcredi a-t-il été un aventurier ?

Une existence aventureuse contraint le jeune Gorani, après une fugue du collège des Nobles de Milan, à s'enrôler à dix-sept ans dans la guerre de Sept Ans. Fait prisonnier par les Prussiens, il est pris à Berlin sous la protection du docteur Formey qui complète son éducation dans l'étude des classiques, et les disciplines littéraires et philosophiques. Après la guerre, il rentre à Milan, où sa situation au sein de sa famille le pousse à monter des procès contre son frère aîné et sa mère pour défendre son héritage. Sa curiosité et son inquiétude lui font entreprendre la carrière diplomatique au Portugal, à la cour du marquis de Pombal. Insatisfait du gouvernement lusitanien, il essaye de rentrer dans la diplomatie autrichienne, où il échoue après avoir été chargé de missions diplomatiques à Londres et à Paris. Dans cette ville il fait la connaissance de Diderot, D'Alembert, d'Holbach, Bailly... Rentré à Milan, il se réfugie dans les terres familiales de Lucernate avec sa sœur cadette Maria. A cette époque Gorani commence à fréquenter les écrivains de l'ancienne revue du « Caffè » qui avait arrêté ses publications en 1766. Pietro Verri, Cesare Beccaria et Giuseppe Visconti di Saliceto figurent parmi les destinataires des lettres que l'écrivain milanais envoie durant cette période. A Lucernate, conforté par la présence attentive de sa sœur méprisée par sa famille à cause d'une histoire d'amour avec un officier français désargenté, l'aventurier-diplomate devient un écrivain.

²⁰ M. MONNIER, *Un aventurier italien du siècle dernier : le comte Joseph Gorani, d'après ses Mémoires inédits*, Paris, Calmann-Lévy, 1884.

Pendant l'idylle de Lucernate, sorte d'Arcadie selon la pensée de Goethe, Gorani compose *Il vero dispotismo*²¹, édité en 1770 en Suisse. Les notes de voyage, les réflexions politiques, les remarques sur les « hommes et les choses » du pouvoir, sont les thèmes de cet ouvrage opposé à la tyrannie et favorable au gouvernement d'un despote éclairé. Sous l'influence de Rousseau, l'écrivain milanais se prononce aussi contre la propriété privée. Approuvé par Cesare Beccaria, l'ouvrage suscite de nombreuses critiques négatives en Italie et des appréciations positives en France chez les philosophes. A Milan, le frère aîné de Giuseppe Gorani, Cesare, ne supporte pas que les terres familiales soient occupées par ce cadet qui commence à se faire une renommée de savant. Gorani se réfugie en Suisse où il rend visite à Voltaire et devient un ami du philosophe homme de sciences, Charles Bonnet. Les lettres à Charles Bonnet de cette période témoignent des échanges culturels entre le jeune écrivain et le philosophe chrétien. D'autres ouvrages suivent *Il vero dispotismo* : le *Saggio sulla pubblica educazione*²², les *Elogi di... Redi et Bandini*²³, et des essais sur les impôts écrits sous l'influence des traités des physiocrates et des idées des hommes de sciences suisses et italiens. Datent de cette période de travail et d'étude les lettres « relations » à Georges Louis Le Sage, à Sebastiano Canterzani, à Girolamo Tiraboschi. Le jeune philosophe milanais Gorani s'occupe aussi de diffuser en Suisse et en Europe les ouvrages de Cesare Beccaria et de Pietro Verri. Toujours à la recherche d'un emploi, il est sur le point d'accepter un poste de bibliothécaire-précepteur chez un prince, sous la recommandation de Voltaire, quand la nouvelle de la mort de son père le rappelle à Milan. Ici il fréquente la société mondaine et savante de la deuxième génération du « Caffè », celle des frères cadets Verri, Giovanni et Carlo et de leurs amis, Giulia Beccaria, le mathématicien Paolo Frisi, Agostino Carli Rubbi... Les procès pour l'héritage familial occupent tout son temps et sapent ses ressources financières. A la fin, l'écrivain milanais arrive à gagner sa cause, il hérite de quelques biens. Mais il décide malgré tout de quitter Milan pour toujours à cause des mesures autoritaires apportées à la gestion de l'Etat et du Milanais par le nouvel empereur Joseph II, que l'écrivain n'apprécie pas.

Après avoir refusé la chaire d'économie politique à l'Université de Pavie, en 1787, il décide de partir à Rome, Naples, Palerme... dans une sorte de grand tour à contrario. A la suite de ce voyage il écrit ses *Mémoires... d'Italie*²⁴. Cet ouvrage polémique et virulent contre le système de gouvernement des Bourbons de Naples et contre la papauté est édité en 1792 à Paris pendant la Révolution. Ses lettres à Henriette Mussard Privat, une amie genevoise, et une lettre à Charles Bonnet qui paraîtra dans « Le Moniteur » grâce à son contenu de reportage scientifique sur les expérimentations en biologie des savants napolitains, témoignent de ce voyage en Italie. A son retour en Suisse, à Nyon, il trouve la Suisse envahie par les émigrés de la France révolutionnaire. Les lettres à l'astronome Giuseppe Slop de Pise nous informent de sa volonté de rejoindre la Révolution et ses amis Condorcet, Bailly. Il arrive à Paris en 1790 et il adhère au *Club de 1789*. A Paris, il est vite pris dans les affaires politiques des hommes de la Révolution et il travaille au ministère des Affaires étrangères. Il se lie à Mirabeau. A la mort du tribun en 1791, il adhère à la Gironde. Durant cette période, il écrit un ouvrage de

²¹ G. GORANI, *Il vero dispotismo*, Londres (mais Genève), 1770, 2 t.. En annexe au premier tome : *Riflessioni in risposta ad una lettera del signor Linguet al celebre Marchese Beccaria*, en version française à la fin du deuxième tome sous le titre : *Réflexions sur une lettre de Mr. Linguet à Monsieur le Marquis de Beccaria*.

²² G. GORANI, *Saggio sulla pubblica educazione*, Londres, (mais Genève), 1773, 2 vol.

²³ G. GORANI, *Elogio di Francesco Redi*, in « Magazzino toscano », 1780 ; *Elogio dell'arcidiacono Sallustio Antonio Bandini patrizio sanese*. Les deux essais sont réunis dans : G. GORANI, *Elogi di due illustri scopritori italiani*, Siena, Pazzini, 1784.

²⁴ G. GORANI, *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux états de l'Italie*, Paris, Buisson, 1793, 3 vol.

propagande de la Révolution, ses *Lettres aux souverains...*²⁵, un pamphlet qui dénonce les abus des souverains européens. Il part aussi en mission diplomatique en Angleterre et aux Pays Bas pour obtenir de ces gouvernements l'assurance d'une non-intervention militaire contre la France.

Les lettres diplomatiques de cette période relatent de son activité à l'étranger. A cette époque l'économiste Charles-Gillot Beaulieu traduit en français l'ouvrage de Gorani en italien de 1790 *Ricerche sulla scienza dei governi*²⁶. Le 26 août 1792, Gorani est fait citoyen français avec Johann Heinrich Pestalozzi, Thomas Paine et d'autres étrangers qui travaillent pour la cause révolutionnaire. Cette nomination vaut à l'auteur d'être banni de sa terre natale et privé de ses biens par le gouvernement autrichien. Les événements politiques français se précipitent. Avant la Terreur, craignant la prison et peut-être la mort, le citoyen français Gorani accepte une mission diplomatique en Suisse. Là il mène une vie d'errance et de peur à cause des persécutions de Robespierre et de la reine de Naples, Marie-Caroline, soutenu toutefois par l'amitié de Georges Louis Le Sage et d'autres philosophes suisses. Pendant cet exil, l'auteur écrit ses *Lettres aux Français*²⁷, un ouvrage très critique envers le gouvernement des Jacobins. La correspondance d'exil avec Le Sage témoigne de cette période triste et agitée.

Il rentre en France après la mort de Robespierre, mais il s'aperçoit qu'il n'y a plus de place pour lui dans le nouveau gouvernement. Après une tentative de rentrer dans les affaires politiques à Paris en 1795 où il est consulté à propos du projet constitutionnel, il abandonne définitivement la France où l'ancien diplomate et homme politique ne retrouve aucun de ses amis d'antan, il décide de s'installer en Suisse, à Genève. Malgré quelques déplacements à Milan à l'occasion de la mort de son frère aîné Cesare il fait de la ville suisse son dernier refuge. Pendant l'exil genevois et l'empire napoléonien, Gorani écrit ses *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*²⁸, composés de 1806 jusqu'à 1811 avec des retouches en 1816. L'écrivain s'éteint à Genève en 1819 après avoir écrit un autre ouvrage de mémoires sous forme de nouvelles, *Le voyage de Mme X... dans son auberge*²⁹. Le manuscrit de ce dernier ouvrage est inédit et conservé à Milan à la Bibliothèque de la Società Storica Lombarda.

²⁵ G. GORANI, *Lettres sur la Révolution française par J. Gorani citoyen français, à son ami Charles Pougens*, Paris, Guillaume, 1793. Deuxième édition augmentée et intitulée *Lettres aux souverains sur la Révolution française*, *ivi*, 1795.

²⁶ G. GORANI, *Ricerche sulla scienza dei governi*, Heubach, Durand, Lausanne, 1790, 2 vol. Traduction en français par C. Guilloton Beaulieu avec le titre *Recherches sur la science du gouvernement*, Paris, Guillaume, Lebour, 1792, 2 vol.

²⁷ G. GORANI, *Lettres aux Français par l'auteur des Lettres aux souverains*, Londres, 1794-1795, 3 vol.

²⁸ G. GORANI, *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*, manuscrit en 4 vol. in 4°, Milan, Società Storica Lombarda. Première édition : G. GORANI, *Memorie di giovinezza e di guerra, (1740-1763) ; Corti e paesi (1764-1766) ; Dal dispotismo illuminato alla Rivoluzione (1767-1792)*, édités par A. Casati, Milano, Mondadori, 1937-1942. Edition française : G. GORANI, *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*. 1. *Souvenirs de jeunesse et de guerre : 1740-1763*. 2. *Cours et pays : 1764-1766*, par A. Casati, présentée et annotée par R. Girardet, Paris, Gallimard, 1944. Pour le quatrième volume : G. GORANI, *Dalla Rivoluzione al volontario esilio : (1792-1811)*, a c. di E. Puccinelli, introduzione di C. Capra, Milano, Cariplo ; Roma, Laterza, 1998 (Economia e società in Lombardia dall'età delle riforme alla grande crisi, 2). Cf. M. G. VITALI-VOLANT, Thèse, *Aventure, histoire, écriture de soi à la fin du XVIIIe siècle : Giuseppe Gorani (1740-1819), lettres et Mémoires*, Paris, 2004.

²⁹ G. GORANI, *Voyage de Mme X... dans son auberge*, 2 vol. in 4°.

2.2. Le despote éclairé

La pensée politique de Giuseppe Gorani s'énonce dans son ouvrage sur le despotisme, qui connaît un grand succès en France{ XE "France" } et ailleurs. Dans le *Vero dispotismo* Gorani accepte, en les forçant ou en les faisant ressortir, les fondements mêmes de la pensée du groupe des réformateurs milanais : la lutte contre les « corpi intermedi »³⁰, contre les privilèges de catégorie, devient sous sa plume l'éloge du « vero despota »³¹ :

Una forza formidabile, che distrugge ogni altro potere, ma che pero', ben lungi di spaventare chi ne considera la struttura, puo' esser l'origine la più facile della prosperità, se colui in cui sono riunite tante forze, viene regolato dalla virtù [...]³².

On y trouve l'exaltation de ce monarque idéalisé rempli de vertus et de savoirs juridiques, selon le modèle pédagogique de Rousseau. Ce type de pouvoir ressemble aussi à l'œuvre du Démiurge maçonnique, principe générateur qui se révèle directement aux hommes par la politique. Ces idées influencent le jeune écrivain milanais qui avait adhéré à la maçonnerie dans la loge militaire de Stolpen en 1758 pendant la guerre des Sept ans³³. Nous pensons que les théories maçonniques restent toujours présentes dans l'œuvre de Gorani qui occupe, comme tant d'autres aventuriers et philosophes de son époque, un grade important dans le réseau de la maçonnerie européenne. Le *Vero dispotismo* évoque aussi les œuvres des écrivains utopistes dans la tradition italienne du genre qui se manifeste à partir du XVI^e siècle et XVII^e siècle, tels que Ludovico Agostini, Tommaso Campanella, Jérôme Cardan..., surtout ce dernier qui, dans son *Encomium Neronis* (L'Eloge de Néron)³⁴, fait de l'empereur romain le champion de l'utopie monarchique en dénonçant les intrigues de la classe sénatoriale, ainsi que les supercheries des moralistes, orateurs, historiographes inféodés aux privilèges. Néron apparaît comme le représentant d'une sorte de despotisme libéral qui vise à assurer le bonheur du peuple en favorisant les miséreux par l'application d'une justice compréhensive et indulgente, et en abaissant les puissants, cause principale de la ruine de l'Etat. De même, la « vertu » du souverain goranien doit se manifester par une jurisprudence qui protège « la majorité des hommes de la cupidité des riches qui veulent conserver leurs privilèges »³⁵. Cette connaissance législative, fondement théorique du pouvoir royal, avait été inspirée directement à Gorani par la pensée politique des réformateurs lombards, surtout de Cesare Beccaria.

Dans le domaine des lois, Gorani considère le pouvoir des magistrats. Pour corriger les injustices judiciaires il propose de changer les critères du recrutement et de la formation des juges. Motivé par le sentiment de révolte contre la société de son temps, Gorani dépasse son modèle, car il arrive à nier théoriquement le droit de propriété : « diritto barbaro, fatale, che per costituire cento indolenti nell'opulenza, ha dovuto formare un milione di miserabili »³⁶. Sa réflexion politique fait du monarque celui qui « si prende l'incarico di portare il grave peso

³⁰ Les corps intermédiaires de l'Etat.

³¹ Trad. (Le vrai despote).

³² G. GORANI, *Il vero dispotismo*, op. cit., Trad. (Une force formidable, qui détruit tout autre pouvoir, mais qui, bien loin de faire peur à ceux qui l'analysent, peut par contre être à l'origine du bien-être et de la prospérité à condition que celui qui la détient soit gouverné par la vertu [...]).

³³ Cf. M. G. VITALI-VOLANT, *Le sceau*, in *Aventure, histoire...*, op. cit. p.68.

³⁴ J. CARDAN, *Encomium Neronis*, 1562.

³⁵ G. GORANI, *Delle leggi*, in *Il vero dispotismo*, op. cit., t.1, p.31. Trad. ([les lois] inventate dalla malizia de pochi per opprimer i molti, dalla cupidigia dei ricchi per conservarsi opulenti à dispetto dell'equità e della giustizia).

³⁶ *Ibid*, p. 33. Trad. ([Le droit de propriété] droit barbare, funeste, qui pour maintenir dans l'opulence cent indolents a dû créer un million de misérables).

del principato e del commando »³⁷ et auquel l'écrivain, plein de « zelo »³⁸ propose « un *piano di Governo*³⁹, che guarentir lo possa dallo spirito sedizioso, di cui molti popoli sembrano animati contro questa parola di *Dispotismo*⁴⁰, che sembra si dura, e che suona si aspramente all'orecchio anco di chi è nato suddito »⁴¹. Ce despote éclairé n'a rien à voir avec les tyrans, car la tyrannie est l'ensemble des systèmes qui ont amené l'humanité à l'esclavage et à la souffrance, à la pauvreté et à l'injustice. Fortement autobiographique comme d'habitude, l'écriture de Gorani décrit l'Ancien Régime qui pour lui s'identifie avec les lois du majorat qui le privent de ressources économiques et le poussent à l'errance et à l'aventure. Les conflits familiaux et l'opposition aux principes de la vieille société aristocratique poussent de jeunes intellectuels comme Giuseppe Gorani, Gabriel Mirabeau, Pietro Verri, Cesare Beccaria et tant d'autres, à la révolte et à l'opposition radicale de la « société des pères ».

L'ouvrage de Gorani s'inscrit aussi, à notre avis, dans la lignée d'une tradition littéraire qui est l'expression de la sourde aversion, du mécontentement diffus, du trouble de la conscience morale et civique des italiens face au cru réalisme des mœurs politiques, alimentés par les guerres, l'ébranlement des états, les perturbations religieuses et sociales, le « malgoverno » (mauvais gouvernement) de toujours... Ce mouvement de révolte est le fondement de toute l'œuvre de Giuseppe Gorani qui est aventurier-écrivain de politique, économie, géographie politique comme l'entendait Turgot... ou de géopolitique comme nous l'entendons aujourd'hui. *L'Essai* de Gorani est un travail intéressant. L'analyse est détaillée et on y trouve l'expérience du voyageur, du soldat et du diplomate, les observations de tant d'années d'aventures dans les cours étrangères. De plus, l'auteur se prononce pour la liberté de la presse et de l'expression, contre le célibat des ecclésiastiques, et, en ce qui concerne les réformes dans le domaine militaire, il se déclare fort opposé au code de justice militaire qui définit « odieux ». Dans ses *Mémoires*, l'écrivain en exil volontaire en Suisse après tant d'expériences des systèmes de gouvernement et des hommes, synthétise ainsi le contenu de son premier ouvrage :

Je disais dans cet ouvrage que, puisque le but de tous les Souverains était de se rendre despotes, je m'étais proposé de leur prouver que la meilleure manière de réussir sans danger pour eux, c'était de faire chérir leur administration et de régner par des volontés meilleures que les lois écrites. Je prouvais aux Souverains qu'ils ne sauraient aspirer au despotisme aussi longtemps qu'ils ne se laisseraient gouverner eux-mêmes par leurs Ministres, par leurs maîtresses ou leurs favoris. [...] Toutes les branches de l'administration d'un l'Etat monarchique étaient traitées avec une érudition historique qui m'avait paru très nécessaire, afin de prouver que tous les Souverains, qui avaient suivi les principes que je venais d'établir pour être les seuls bien solides, avaient acquis un pouvoir absolu et une gloire permanente. Enfin, j'avais saisi toutes les occasions pour faire toucher du doigt qu'il n'y avait eu de vrais despotes que les Rois justes, bienfaisants, sages, sachant respecter la liberté publique et la propriété de chacun de leurs sujets⁴².

³⁷ G. GORANI, *Il vero dispotismo*, op. cit., p. xxii. (Celui qui prend sur soi le lourd poids du principat et du commandement).

³⁸ G. GORANI, *Ibid.*, ivi. Trad. (Zèle).

³⁹ En italique dans le texte.

⁴⁰ *Ibid.*, ivi.

⁴¹ G. GORANI, *Il vero dispotismo*, op. cit., p. xxii – xxviii. (Un Plan de Gouvernement qui puisse le garantir vis-à-vis de l'esprit de sédition, dont beaucoup de peuples semblent être animés contre ce mot de *Despotisme* qui semble si dur et qui résonne si durement à l'oreille même de ceux qui sont nés sujets).

⁴² G. GORANI, *Le memorie di Giuseppe Gorani*, v. 3, *Dal dispotismo illuminato alla Rivoluzione*, op. cit., p.114.

2.3. L'avis des pairs et des... impairs

Pietro{ XE "Pietro" } Verri, fin observateur de la vie culturelle milanaise et très attentif aux phénomènes critiques de la société environnante, remarque l'ouvrage de Gorani et ainsi le commente{ XE "Pietro Verri" } dans une lettre à son frère Alessandro, datée du 16 janvier 1771 :

Ho nelle mani un libro freschissimo : ha il titolo : « Il vero dispotismo{ XE "*Il vero dispotismo*" } » ; è stampato dai Svizzeri da un milanese ; è in ottavo, in due tomi [...] Mi pare un libro da dover fare molto rumore. L'autore dicesi sia il marchese Gorani{ XE "Gorani" }, giovane che servi' prima nelle nostre truppe, poi in quelle di Portogallo, e che, rovinato nei suoi affari, si ritiro' nei Svizzeri. Uno spirito di filantropia e di libertà, franca, ma lontana da ogni fanatismo, ha diretto quest'opera. Vi sono delle idee pratiche, lumineuse, sui veri interessi del sovrano, sull'abuso del potere e della religione. [...] Potrà dispiacere così' alla Dataria che ai ministri ; ma dovrebbe eccitare la gratitudine di tutti gli altri uomini⁴³.

Charles Bonnet, le philosophe chrétien qui est un des mentors suisses du jeune auteur,{ XE "Bonnet" } félicite Gorani dans une lettre de Genève{ XE "Genève" }, datée du 21 décembre 1770 :

Je suis extrêmement sensible à la marque distinguée de votre estime dont vous venez de m'honorer. Je ne suis pas moins reconnaissant de la mention si obligeante que vous aviez voulu faire de moi dans ce livre destiné à donner à vos compatriotes des Idées plus saines de la Morale des Nations et du Bonheur des Sociétés... J'applaudis à vos intentions généreuses, et je vous félicite par avance des succès dont votre travail sera couronné... C'est avoir bien servi le Genre Humain que d'avoir tâché de l'éclairer sur ses véritables intérêts⁴⁴.

Le *Vero dispotismo*, suscite aussi l'intérêt des philosophes français et de Turgot{ XE "Turgot" }⁴⁵ qui écrit à Caillard{ XE "Caillard" } d'avoir lu « [...] un traité du gouvernement, où l'on adopte les systèmes des économistes [...] »⁴⁶. L'« Année littéraire » de Fréron{ XE "Fréron" } critique positivement⁴⁷ l'ouvrage et le « Journal oeconomique » le signale⁴⁸, de même que les « Göttingische Anzeigen für gelehrte Sachen »⁴⁹. En Italie{ XE "Italie" }, le livre de Gorani

⁴³ « J'ai entre les mains un livre tout frais. Son titre : *Il vero dispotismo*{ XE "*Il vero dispotismo*" } (Essai sur le despotisme) ; il a été imprimé en Suisse{ XE "Suisse" } par un Milanais, le livre est in octavo et en deux tomes [...] Il me semble que c'est un ouvrage qui fera beaucoup de bruit. Tout le monde dit que l'auteur est le Marquis Gorani{ XE "Gorani" }, ce jeune qui fut à l'armée chez nous et après dans celle du Portugal{ XE "Portugal" }. Il paraît que, étant en difficultés dans ses affaires, il s'est retiré en Suisse. Un esprit de philanthropie et de liberté manifeste, mais éloignée de tout fanatisme, anime cet ouvrage. On y trouve des idées pratiques, lumineuses sur les vrais intérêts du souverain, sur l'abus de pouvoir et de la religion [...] il pourra déplaire à l'administration de l'Etat et aux ministres, mais suscitera la gratitude de tout le reste du monde ». Lettre de Pietro{ XE "Pietro" } Verri{ XE "Pietro Verri" } à son frère Alessandro, envoyée de Milan{ XE "Milan" } le 16 janvier 1771, in *Carteggio di Pietro e Alessandro Verri*{ XE "Verri" } *dal 1766 al 1797*, a c. di E. Greppi e di A. Giuliani, Milano, Cogliati, 1931, 5 vol., v. 1, p.114.

⁴⁴ Lettre de Charles Bonnet{ XE "Bonnet" } à Giuseppe Gorani{ XE "Gorani" } ; Ms. Bonnet 73, feuille 183, Bibliothèque Publique et Universitaire (BPUG), Genève{ XE "Genève" }.

⁴⁵ *Œuvres de Turgot*{ XE "Turgot" }, n.25 in F. VENTURI, *Gli uomini delle riforme : la Lombardia*, in *Settecento riformatore*, V, *L'Italia dei lumi*, op.cit. in *La Lombardia delle riforme*, p.500-511.

⁴⁶ *Ibid.*, ivi

⁴⁷ « Année littéraire », 1771, t.VII, p.265 et suiv. *Ibid.*, n.27, p.505.

⁴⁸ « Journal oeconomique », janvier 1771, p. 12, *Ibid.*, n.28.

⁴⁹ 1771, p.995 et suiv. et p.1020 et suiv. *Ibid.*, n.29.

est lu, étudié et critiqué par tout le milieu intellectuel italien : les « Notizie letterarie »⁵⁰ de Florence{ XE "Florence" } attaquent furieusement l'auteur, qualifié de « sciocco⁵¹ », ainsi que son livre⁵². Plus favorables, les « Nouvelle letterarie »⁵³ de Florence. Pour la publication florentine, expression du réformisme de Pietro Leopoldo, grand-duc de Toscane, Gorani avait été prolixe, mais proche des idées des Philosophes français. Malheureusement, il parlait « con poco ritegno de' ministri della religione »⁵⁴ et proposait des « riforme troppo forti »⁵⁵. A Venise{ XE "Venise" } la revue « L'Europa letteraria »⁵⁶ critique elle aussi les positions anticléricales de Gorani et l'accuse d'être un farfrelu utopiste, mais elle cite positivement la lettre de l'auteur à Linguet{ XE "Linguet" }, en défense *Des délits et des peines* de Beccaria{ XE "Beccaria" }.

Très dure et inévitable, la critique du Vatican{ XE "Vatican" } censure l'ouvrage de Gorani avec une brochure intitulée *Censura d'un libro intitolato « Il vero dispotismo » fatta ad istanza d'un ministro regio*⁵⁷ *residente alla corte di Roma da un vescovo di Lombardia*⁵⁸ L'évêque de Lombardie accuse Gorani d'être « leggero e superficiale »⁵⁹ dans sa description du prince-despote éclairé. Au Vatican{ XE "Vatican" } l'essai de Gorani{ XE "Gorani" } est mis à l'Index et contesté furieusement à cause de ses idées anticléricales, et dénonçant les corps intermédiaires de l'administration de l'Etat, Les idées de Gorani sont dangereuses, sa façon de reprendre les propositions de Beccaria en matière de justice et surtout en matière de criminalité, est une grave méprise. Pour ne pas parler de sa vision de la religion et du clergé, dont il critique violemment les richesses et la hiérarchie de Rome{ XE "Rome" }⁶⁰. On y parle aussi contre la propriété privée et c'est le scandale. Déjà l'ouvrage de Beccaria{ XE "Beccaria" } *Des délits et des peines* avait mis en agitation la péninsule et reçu les éloges des Philosophes, la polémique continue avec cet inconnu, jeune et manifestement élève du marquis di Bonesana{ XE "Bonesana" }. La bataille contre le livre sur le despotisme, et son auteur, continue à Rome où les « Effemeridi letterarie »⁶¹ décrivent Gorani comme un misanthrope auteur d'un livre destiné à l'oubli, car dangereux, écrit sous l'influence de

⁵⁰ N. 17, 27 avril 1771, coll. 268 et suiv. ; N.24 ; 15 juin 1771, coll.379 et suiv. ; N.27, 6 juillet 1771, coll. 429 et suiv. ; N.29, 20 juillet 1771, coll.465 et suiv. ; N.30, 27 juillet 1771, coll. 478 et suiv. (où l'on réédite la lettre de Gorani{ XE "Gorani" } en faveur de l'ouvrage de Beccaria{ XE "Beccaria" } *Des délits et des peines*, contre les accusations de Linguet{ XE "Linguet" }), *Ibid* n. 30.

⁵¹ (Ingénu, simple). Le périodique florentin attaque Gorani{ XE "Gorani" } pour avoir fait l'éloge, dans son ouvrage, de Sylla, César, Marius ou Catilina, mais il visait aussi à contester les idées de Pietro{ XE "Pietro" } Verri{ XE "Verri" } et des autres réformateurs lombards qui avaient inspiré l'auteur.

⁵² « Uno stomachevole ammasso di furibonde invettive [...] di proposizioni erronee e scandalose contro la religione e sediziose contro i sovrani » (Un révoltant amas d'invectives furieuses [...] de propositions erronées et scandaleuses contre la religion et séditeuses contre les souverains).

⁵³ « Nouvelle letterarie », 1771, N.31, 3 août, coll. 493 et suiv., in F. VENTURI, *Gli uomini delle riforme...*, op. cit, n.32, p.506.

⁵⁴ (Il parlait imprudemment des ministres de la religion). Cit., in F. VENTURI, *Gli uomini delle riforme...*, op. cit, p. 506.

⁵⁵ (Des réformes trop radicales). *Ibid.*, ivi.

⁵⁶ « L'Europa letteraria », octobre 1771, T.I, partie II, p.100 et suiv., et novembre 1771, T.III, partie I, p. 61 et suiv. *Ibid* n.33.

⁵⁷ L'ambassadeur piémontais Giovan Battista Balbis, comte de Rivera. *Ibid* n.34.

⁵⁸ *Censura d'un libro intitolato Il vero dispotismo fatta ad istanza d'un ministro regio residente alla corte di Roma da un vescovo di Lombardia*, s. l. n.d. *Ibid.*, n.35, p.507.

⁵⁹ (Leger et superficiel). *Ibid.*, ivi.

⁶⁰ Le *Vero dispotismo* de Gorani{ XE "Gorani" } est mis à l'*Index librorum prohibitorum*, par Decr. Clem. XIV, in S.Offic. du 26 agosto 1773, *potestate illum cuiquam permittendi uno summo Pontefici riservata*. Bibliothèque du Vatican,{ XE "Vatican" } fonds Chigi IV, 2742, avec la signature de la mise à l'Index... L'autre ouvrage de Gorani mis à l'Index est *Mémoires secrets...*, par Décret pontifical du 20 janvier 1823.

⁶¹ « Effemeridi letterarie », 1772, p.183, in F. VENTURI, *Gli uomini delle riforme...op. cit.* n.40, p.508.

Machiavel, théoricien du despotisme laïque, ou d'écrivains athées comme Voltaire{ XE "Voltaire" }, Giannone... et dans un style chaotique et confus. Le journal de Florence « Notizie dal mondo »⁶² annonce en 1773 que l'ouvrage est mis à l'Index et l'année suivante le « Giornale enciclopedico »⁶³ de Venise, boucle la série des attaques, en approuvant la condamnation papale.

Dans ces années là Gorani{ XE "Gorani" } retrouve tous ses amis d'enfance et ses confrères, il sent qu'il peut montrer ses vraies capacités intellectuelles et réussir. L'orgueil d'appartenir à une grande famille de notaires et de juristes⁶⁴ le conduit à utiliser son intelligence et son expérience du monde pour se construire une carrière différente de celle de ses ancêtres, mais toujours prestigieuse et noble (les exemples des Verri{ XE "Verri" }, de Beccaria{ XE "Beccaria" } et des autres, en font foi). Gorani veut à tout prix trouver un rôle dans cette ville de Milan{ XE "Milan" } qui change au rythme des nouveaux temps et des idées nouvelles. Ces idées de réformes politiques, de découvertes scientifiques, de poésie et littérature, de philosophie, où résonnent les mots de bonheur, liberté, sensibilité, viennent de France{ XE "France" } ou d'Angleterre{ XE "Angleterre" }, en passant par la Suisse{ XE "Suisse" }, mais elles commencent à germer et à se développer même en Italie{ XE "Italie" }. De manière si originale que Voltaire{ XE "Voltaire" } est forcé de dire au Prince de Ligne :

L'Italie{ XE "Italie" } commence à mériter d'être vue par un Prince qui pense comme vous. On y allait il y a vingt ans pour voir de belles statues et pour y écouter de la musique nouvelle. On peut y aller aujourd'hui pour voir des hommes qui pensent et piétinent les superstitions et les préjugés⁶⁵.

3. Gorani : De l'économie politique

3.1. De la prospérité de l'Etat

Dans ce contexte fertile, l'aventure intellectuelle est de rigueur, et le courage aussi. Rien de mieux pour un homme comme Gorani{ XE "Gorani" }. Il choisit son camp d'investigation : il devient un écrivain en économie politique et en science des gouvernements⁶⁶. Il ne pouvait pas en être différemment car ces domaines étaient alors les plus modernes de la pensée. Dans cette perspective, ses relations avec les Philosophes milanais et suisses jouent un rôle fondamental et influencent sa production littéraire. Après l'essai sur le despotisme, il en écrit un autre sur les impôts⁶⁷, sous l'influence de la doctrine des physiocrates et de son ami Georg-Ludwig Schmidt{ XE "Schmidt" } D'Avenstein. Dans cet ouvrage Gorani cite l'« ordre naturel » de la pensée physiocratique et revient sur le concept du droit de propriété. Maintenant il pense qu'il est nécessaire à la prospérité de l'Etat car :

⁶² « Notizie dal mondo », N.74, 14 septembre 1773, p.608. *Ibid* n.42.

⁶³ « Giornale enciclopedico », avril 1774, T.IV, p.54. *Ibid* n.43.

⁶⁴ A. CASATI, *Giuseppe Gorani{ XE "Gorani" } e la guerra dei Sette Anni*, Milano, Società Storica Lombarda, 1931., p.58.

⁶⁵ VOLTAIRE, lettre au Prince de Ligne, 1766, in *Correspondance choisie*, choix, présentation et notes de J.Hellegouarc'h, LGF, 1990, p.848.

⁶⁶ « Après avoir long-tems (sic) étudié les Gouvernements des différents Peuples dans leur Histoire ancienne et moderne, et pendant les différentes négociations dont j'ai été chargé, j'ai encore voyagé dans les divers Etats de l'Europe{ XE "Europe" } pour en connaître les Peuples, les Princes, leurs Ministres, ceux qui avoient de l'influence dans les affaires, leur vie privée, leur vie publique, pour connaître en un mot les hommes et les choses, et j'ai tenu partout un journal exact de mes découvertes et de mes observations », G. GORANI, *Mémoires secrets...*, op. cit. t.1, préface, p.1.

⁶⁷ G. GORANI, *Imposte secondo l'ordine della natura*, [s. l.], 1773.

Chi non ha la certezza di godere i frutti della sua industria, chi non si vede conservati colla più inviolabile sicurezza i suoi risparmi ed i suoi acquisti (sic), ed averne una intiera e libera disposizione, essere al certo non può animato da una sola scintilla di quella emulazione che forma e mantiene l'opulenza e la forza delle nazioni. Questa proprietà è fondata (sic) sul lavoro, giacché il terreno non aveva alcun prezzo avanti che fosse coltivato. La conservazione della proprietà è il primo intento della formazione delle società [...]. Si può dire che sia il fondamento del diritto naturale, la cui base elementare viene dalla necessità della conservazione della nostra specie, conservazione che dipende dai lavori, dall'industria e dalle spese con cui si obbligano le terre a produrre⁶⁸.

L'auteur parle aussi des « avanzi della classe coltivatrice »⁶⁹ sorte de plus-value ante-litteram, il se prononce contre les « impôts indirectes »⁷⁰ qui appauvrissent l'Etat et affaiblissent les revenus des classes productrices de richesses, notamment celles qui viennent de l'exploitation raisonnée des terres :

Un Governo istruito né principi della vera scienza economica sapendo che la Classe coltivatrice è quella che tutto fa produrre alle terre, si guarderebbe di limitare gli avanzi coll'incarire il trasposto delle produzioni e delle merci, o di porre qualunque altra barriera alle consumazioni ed alle spese⁷¹.

Les « conseils » que le néo-adepte de la science économique adresse à ceux qui détiennent le pouvoir, prévoient aussi l'abolition des impôts pour les commerçants, « classe dell'industria sterile »⁷², et réaffirment la doctrine de l'harmonie des intérêts, dans l'idée de l'intérêt public qui découle de la libre recherche de l'intérêt individuel. Cette pensée libérale, ou plutôt libérée de toute contrainte, prône l'échange, l'invention de nouveaux marchés, de nouvelles solutions pour la circulation des biens, ouvre d'autres perspectives à l'esprit, vers la spéculation scientifique et économique des mécanismes du pouvoir. De ces idées se propage la grande énergie de cette fin de siècle où l'on arrive à affirmer comme Watt et Boulton au roi Georges III en 1775 : « Sir, we sell what the world desires : power »⁷³, là où « power » est à la fois « énergie » et « pouvoir ». La formule traduit l'avènement moderne du pouvoir-énergie économique.

Gorani écrit aussi un ouvrage pédagogique, le *Saggio sulla pubblica educazione*⁷⁴, qui est de la même période du traité sur les impôts. Dans cet essai fort intéressant et écrit avec fraîcheur

⁶⁸ *Ibid. Conclusione*, p.236. Trad. (Celui qui n'a pas la certitude de jouir des fruits de son activité ; celui qui ne voit pas ses épargnes et ses acquis conservés en sécurité et qui ne peut pas en disposer à sa guise, il ne peut pas être animé de l'enthousiasme de l'émulation qui forme et maintient l'opulence et la force des nations. Cette propriété est fondée sur le travail, car la terre n'avait aucun prix avant qu'on la cultive. Conserver la propriété est la première tâche de la formation des sociétés, [...]. On peut dire que tout cela est le fondement du droit naturel, dont la base primaire vient de la nécessité de préserver notre espèce, opération qui dépend du travail, de l'industrie (activité) et des dépenses avec lesquelles l'on oblige la terre à être productive).

⁶⁹ Trad. (Les restes de la classe des cultivateurs). Gorani entend avec cela les fermiers.

⁷⁰ Trad. (Les impôts indirects).

⁷¹ *Ibid.*, p.246. Trad. (Un gouvernement instruit des principes de la vraie science économique, en sachant que la classe des cultivateurs est celle qui fait tout produire à la terre, devrait faire attention à ne pas limiter les profits réels avec la surenchère du coût du transport de la production ou des marchandises, ou de poser quelconque barrière aux consommations et aux dépenses).

⁷² Trad. (Classe de l'industrie stérile).

⁷³ Cf. CARRINGTON, *History of England*, p. 603-604, cit. in A. PEYREFITTE, *L'empire immobile ou le choc des mondes : récit historique*, Paris, Fayard, 1989, n. 13, p. 695. Trad. (Sire, nous vendons ce que le monde convoite : le pouvoir-énergie).

⁷⁴ G. GORANI, *Saggio sulla pubblica educazione*, op. cit.

du style et beaucoup de sensibilité, l'auteur oriente sa réflexion théorique réformatrice vers l'instruction des jeunes et il part de la considération des classes sociales : des nobles, des commerçants de tous les « agenti dell'industria » (les artisans) et des cultivateurs. Chaque classe doit avoir son école et le prince (encore son vrai despote) doit obliger les parents à envoyer les enfants à l'école publique de chaque catégorie, car tous les jeunes doivent être instruits des devoirs de l'homme social et des principes de la nouvelle science économique. L'essai propose une pédagogie « naturelle » où les contraintes s'accordent au respect de l'individu et de ses capacités. Son système d'éducation « sceglie i precetti e le cose più utili, che una lunga abitudine rende facili e famigliari ». Parmi ces « préceptes et ces choses utiles que la pratique constante rend faciles et familières » l'auteur choisit les mathématiques, le droit, la nouvelle économie politique, les sciences naturelles, l'histoire, la philosophie, la morale et il arrive à conseiller l'amitié comme moyen pour faciliter les études :

Siccome riescirebbe cosa dura e scabrosa per questi adolescenti l'abbandonare gli amici che si saranno fatti nella puerizia o nel corso dell'adolescenza e che un cambiamento si' sensibile potrebbe renderli valetudinari e malenconici, si dovrà dunque pensare a qualche nuovo spediente. Lungi di volervi accagionare un tal cordoglio vuo' che seguitiate, alunni miei, a mantenere fra di voi i consueti rapporti di vera amistà. Gli amici vostri vedrete ogni di'. Affinché anzi si aumenti in ognuno di voi il piacer di scambievolmente vedervi, vuo' che tutti assieme vi uniate per formar gli esercizi giornalieri che vi proposi di quelle arti nobili che procurar vi deggiono solazzi i più grati. Ballate pure a vicenda, mostrate in contradanze e minuetti l'interno gaudio che vi anima il cuore ; assieme imprenderete a guidare un gentile destriero, come a rendere i vostri corpi robusti ed agili co' penibili e sani sforzi della scherma⁷⁵.

« Mens sana in corpore sano », les enseignements de la culture classique servent à l'auteur pour enrichir sa pédagogie des éléments de cette « sociabilité », emblème de son siècle et dont parlait aussi Goethe. Le bonheur des jeunes est la vie en société, dans une communauté de savants qui pratiquent l'art de vivre en harmonie. Gorani insiste sur « l'homme social » qui apprend à vivre dans une société nouvelle, libre, naturelle et savante, loin de la violence de l'ignorance et des préjugés.

La nature autobiographique de ce traité sur l'éducation, et des autres écrits de Gorani est évidente car nous savons que son enfance a été un cauchemar de solitude et d'abandon de la part de sa famille et que l'éducation de l'adolescent Gorani se forme sur les champs de bataille de la guerre des Sept ans, à contact d'aventuriers, joueurs, officiers et mentors de l'armée autrichienne et prussienne. Les principes pédagogiques de l'aimable précepteur Gorani restent ancrés à la théorie physiocratique mais proposent des solutions innovatrices pour les mentalités de son époque.

⁷⁵ G. GORANI, *Alcuni mezzi per facilitare gli studi*, in Libro terzo - dell'adolescenza, in *Saggio sulla pubblica educazione, op. cit.*, in *Il pensiero pedagogico dell'illuminismo*, a c. di E. Lama, Firenze, Sansoni, 1989, p.318-319. Trad. (Puisque abandonner les amis de l'enfance et du début de l'adolescence peut être nuisible pour ces adolescents et que ce changement peut les rendre malades et mélancoliques, on devra penser à quelques nouveaux expédients. Loin de moi, mes étudiants, de vous causer une telle souffrance, je veux que vous continuiez à maintenir entre vous les rapports habituels de la vraie amitié. Vous verrez vos amis tous les jours. Et au contraire, pour renforcer en chacun d'entre vous le plaisir de vous fréquenter réciproquement, je veux que vous pratiquiez ensemble les exercices journaliers dans les domaines des arts nobles qui vous apportent les agréments les plus recherchés. Dansez ensemble, dévoilez la joie qui vous anime en contredanses et menuets, apprenez à monter à cheval ensemble et aussi à rendre forts vos corps avec les efforts pénibles mais sains de l'escrime).

La production littéraire de Gorani continue avec les deux *Elogi* : l'un sur le médecin Francesco Redi, réformateur de la science médicale et grand savant, l'autre sur l'archidiacre Sallustio Bandini{ XE "Bandini" }, économiste et précurseur de la nouvelle économie⁷⁶. La « secte des Philosophes Economistes » est la même à laquelle l'auteur adhère, débordant d'enthousiasme en 1771, et dans son ouvrage sur Bandini il affirme bien que ce dernier est le « précurseur » de la nouvelle science⁷⁷. A l'époque de son édition, L'*Elogio* de Bandini avait été l'objet d'une diatribe sur l'Economie politique et ses « inventeurs ». D'une part Gorani{ XE "Gorani" } affirmait prudemment que les Français avaient suivi l'exemple du savant toscan et qu'ils avaient approfondi ses recherches, de l'autre, les « économistes » italiens accusaient ouvertement les Français de plagiat. De toute façon, le grand mérite de l'homme de sciences italien devait être reconnu dans sa patrie. Bandini est vu par Gorani comme celui qui anticipe la Physiocratie, car il proclamait, entre autre, la liberté absolue du commerce, la lutte contre les règlements, les impôts et les autres inventions du fisc qui détruisent le commerce et l'agriculture, et il préconisait une grande circulation des richesses et les investissements des possédants et de l'Etat⁷⁸. Ces théories économiques, en rupture avec les idées de l'Ancien Régime, avaient été débattues en France{ XE "France" } par les Economistes. Elles avaient tellement séduit l'écrivain milanais qu'en 1771 il parle de « conversion » et il décide d'adhérer à la science nouvelle. Il s'y attache profondément et en devient un prosélyte convaincu, au point de les diffuser en Italie{ XE "Italie" }. Son esprit de voyageur et d'aventurier des idées nouvelles le pousse à partager ses découvertes et ses enthousiasmes. A propos de son engouement pour la Physiocratie et de son militantisme, il les réaffirme encore dans ses *Mémoires* :

La seule chose qui soit digne d'être remarquée, pendant ce voyage (de la Suisse{ XE "Suisse" } en Italie{ XE "Italie" } en 1771) c'est le plaisir que j'eus de faire à Milan{ XE "Milan" } quelques bons prosélytes en Economie politique, ce qui m'attira un grand nombre de lettres sentimentales du Marquis de Mirabeau{ XE "Mirabeau" }, de l'Abbé Baudeau{ XE "Baudeau" }, de [Mercier{ XE "Mercier" }]⁷⁹ de la Rivière{ XE "de la Rivière" } et de tant d'autres célèbres Economistes⁸⁰.

Avoir découvert l'« Inventeur » de cette science en Italie{ XE "Italie" } flatte son esprit patriotique et ses convictions. Gorani{ XE "Gorani" }, à l'époque de l'édition des *Elogi*, affiche son enthousiasme pour la Physiocratie, mais il désapprouve l'aspect sectaire de cette science, ce sentiment est encore présent dans ses *Mémoires*. Toujours influencé par les théories physiocrates de son ami d'Avenstein, Gorani{ XE "Gorani" } écrit aussi son *Saggio intorno al diritto di redimere le regalie (Essai sur le droit de rédimmer les droits régaliens)*⁸¹, et l'ouvrage *Ricerche sulla scienza dei governi (Recherches sur la science du gouvernement)*⁸². D'autres ouvrages appartiennent à cette époque, mais ils ne nous sont pas parvenus⁸³. Dans son ouvrage « sur l'art de régner »⁸⁴, édité en France{ XE "France" } en 1792, il réaffirme sa foi dans le pouvoir des élites :

⁷⁶ G. GORANI, { XE "Bandini" } *Elogj di due illustri scopritori italiani, op. cit.*

⁷⁷ Cf. C. CUSTODI, *Scrittori classici di economia politica, parte moderna*, t.1, Milano, 1803, p.VII.

⁷⁸ F. CATALANO, *Alcune lettere di G. GORANI sulla Rivoluzione francese*, in « Il Risorgimento », anno IV, n°3, octobre 1952, p.{ XE "Gorani" }144-145.

⁷⁹ Entre crochets droits dans le texte.

⁸⁰ G. GORANI, *Mémoires...*, *op. cit.* III, liii, p.184.

⁸¹ G. GORANI, *Saggio intorno il diritto di redimere le regalie*, [s.l.], 1783.

⁸² G. GORANI, *Ricerche sulla scienza dei governi, op. cit.* (Trad. En français par C. Guillon Beaulieu{ XE "Beaulieu" } avec le titre *Recherches sur la science du gouvernement*, Paris{ XE "Paris" }, Guillaume, 1792).

⁸³ G. GORANI, *Mémoires...*, *op. cit.* III, lxiii, p.214.

⁸⁴ G. GORANI, *Introduction*, in *Recherches sur la science du gouvernement, op. cit.* p.6.

Mon but est d'établir, dans ce premier volume, les principes qui me semblent les plus convenables, pour procurer aux princes l'autorité la plus solide, et le plus grand bonheur aux peuples[...] Il n'est qu'un moyen pour un prince de régner avec gloire, c'est d'observer en tout les règles de la vertu ; s'il respecte les droits de l'homme, si dans le choix de ceux auxquels il confie les fonctions du gouvernement, il a plus d'égards au vrai mérite qu'à tout autre motif, il méritera le titre et les récompenses d'un prince vertueux. Les monarques qui ont reconnu que tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs, et qui n'ont admis de différence entre eux que celle de la vertu, ont toujours occupé le premier rang dans les annales du monde. Mais un auteur qui fait de la vertu la base la plus solide de l'autorité royale, ne risque-t-il pas de passer pour visionnaire ? [...]⁸⁵

Alors ce visionnaire continue en emboîtant le pas à Montesquieu{ XE "Montesquieu" } : Montesquieu{ XE "Montesquieu" }, qui a fait de la vertu la base du gouvernement républicain, s'il pouvoit lire cet ouvrage, approuveroit peut-être que j'aie substitué la vertu à l'honneur, cet être de raison dont il fait le fondement du gouvernement monarchique⁸⁶.

Montesquieu{ XE "Montesquieu" } dans *L'esprit des lois* donne une définition de cet honneur des princes :

C'est sur toutes ces choses que l'éducation se porte pour faire ce qu'on appelle l'honnête homme, qui a toutes les qualités et toutes les vertus que l'on demande dans ce gouvernement. Là l'honneur, se mêlant partout, entre dans toutes les façons de penser et toutes les manières de sentir, et dirige même les principes. Cet honneur bizarre fait que les vertus ne sont que ce qu'il veut, et comme il le veut : il met, de son chef, des règles à tout ce qui nous est prescrit ; il étend ou il borne nos devoirs à sa fantaisie, soit qu'ils aient leur source dans la religion, dans la politique, ou dans la morale [...] cet honneur nous dicte que le prince ne doit jamais nous prescrire une action qui nous déshonore, parce qu'elle nous rendrait incapables de le servir. [...] Il n'y a rien que l'honneur prescrive plus à la noblesse que de servir le prince à la guerre. En effet, c'est la profession distinguée, parce que ses hasards, ses succès et ses malheurs même conduisent à la grandeur. [...] Il veut qu'on puisse indifféremment aspirer aux emplois ou les refuser ; il tient cette liberté au-dessus de la fortune même⁸⁷.

3.2. De l'éducation

Ce portrait de l'aristocrate, éduqué pour l'être et soumis au principe de l'honneur, que Gorani{ XE "Gorani" } appelle vertu, est celui de l'écrivain milanais et nous pensons que l'honnête homme de Montesquieu{ XE "Montesquieu" } est devenu notre honnête aventurier qui a fait sienne la philosophie de l'auteur des *Lettres persanes*. Dans cet ouvrage, Gorani reprend les idées pédagogiques de son *Saggio sulla pubblica educazione*, pour affirmer, dans deux chapitres écrits en 1792, sa position sur l'éducation des femmes qui évoque celle de Condorcet dans son article « Sur l'admission des femmes au droit de cité », paru en 1790 où, entre autre, le philosophe français affirmait :

⁸⁵ *Ibid.* Ch. I, p.6-7.

⁸⁶ *Ibid.* *ivi*

⁸⁷ MONTESQUIEU, *Œuvres complètes : Esprit des lois*, Paris{ XE "Paris" }, Crapelet, Lefèvre, 1816, L.IV, ch.ii, p.57-58.

Tous n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois ?⁸⁸

Voici les thèses de l'écrivain milanais :

Les imperfections qu'on remarque dans les femmes ont pour cause générale les vices de leur éducation et les vices des lois, en sorte que c'est aux hommes que l'on doit reprocher les défauts des femmes ; ce sont eux qui les rendent frivoles, ineptes, fanatiques, superstitieuses, et qui rendent funestes à la société leur faiblesse et leur sensibilité, qui dans l'ordre de la nature, devroient être des sources de bonheur et de consolation. [...] Les femmes ne doivent être ni maîtresses absolues, ni esclaves. Le pouvoir absolu entre leurs mains, leur seroit aussi nuisible qu'à nous-mêmes, et l'esclavage produit tous les vices⁸⁹.

[...] Toutes, (les filles) sans exceptions, doivent savoir lire et compter. Toutes doivent connoître les éléments de l'économie politique, de la morale sociale, de l'histoire, de la géographie, de la physique, de la géométrie et de l'économie domestique et rurale. Ces leçons conviennent autant à la fille d'un artisan qu'à celle d'un grand seigneur⁹⁰.

En 1793, Gorani{ XE "Gorani" } revient sur l'argument en analysant le travail pour les femmes :

Lorsque je désire et propose de rendre, sous tous les rapports, les femmes véritablement utiles à la patrie, je n'entends pas les soustraire à l'obligation de remplir les devoirs de leur sexe, ceux qui ne peuvent être remplis que par elles. Je veux au contraire qu'elles ne puissent être admises dans les places qu'à l'âge où l'amortissement graduel des passions tourne au profit de l'esprit. A mérite reconnu, à mérite égal, je veux qu'on préfère la mère de famille qui aura donné des enfants à l'Etat et qui, dans ses élèves, prouvera qu'elle est digne de consacrer les dernières et les plus paisibles années de sa vie à servir la patrie de ses lumières et des connaissances que l'étude et la pratique de la vie lui auront fait acquérir. Après ces femmes, viennent celles qui, sans avoir eu le bonheur d'être mères n'ont point usé leur vie dans un célibat qui, trop souvent, sert de voile à l'inconduite. Je ne voudrais pas que, pour admettre les femmes dans les divers emplois qu'elles peuvent exercer, on se contente de renseignements particuliers, parce que l'expérience apprend à en connaître la valeur, mais qu'il fût établi un concours où elles puissent se présenter, faire leurs preuves et être admises, concurremment avec les hommes, à remplir les diverses places qui n'exigent point la force physique plus rare en ce sexe que l'énergie morale. Je voudrais que les femmes fussent éligibles dans toutes les assemblées. Si le choix s'en faisait avec précaution, elles serviraient beaucoup à adoucir l'âpreté des discussions, à faire disparaître de la tribune ces personnalités odieuses, indignes de la majesté des représentants d'un peuple libre, qui trop souvent dégénèrent en éclats scandaleux et ravissent à la patrie un temps qui doit être exclusivement consacré à son bonheur⁹¹.

⁸⁸ Jean Antoine-Nicolas Caritat de CONDORCET, *Journal de la Société de 1789*, n.5, 3 juillet 1790, in *Œuvres*, x, 121 et suiv. Cit. in E. BADINTER, R. BADINTER, *Condorcet{ XE "Condorcet" } (1743-1794), un intellectuel en politique*, Paris{ XE "Paris" }, Fayard, 1988. p.296-297.

⁸⁹ G. GORANI, *Des femmes*, in *Recherches sur la science du Gouvernement*, op. cit. p.126-127.

⁹⁰ *Ibid.* in *De l'éducation des filles*, p.139.

⁹¹ Cit. in M. MONNIER, *Un aventurier italien du siècle dernier*, op. cit., p.280-281.

Fidèle à ces idées qui « sentent » la Révolution, Gorani{ XE "Gorani" } réaffirme sa position en 1811, signe que, malgré les déceptions, l'influence de Condorcet{ XE "Condorcet" }⁹², son souvenir et l'esprit des Lumières révolutionnaires étaient encore présents en lui :

[...] Nous autres hommes, qui sommes les législateurs des nations, nous n'avons jamais interrogé les femmes avant de faire les lois et les coutumes qui les regardent de plus près. Nous les avons accablées de devoirs, en diminuant autant que nous avons pu leurs droits ; nous les avons, au surplus, chargées de ce qu'il y a de plus frivole, en réservant pour nous, hommes, le droit exclusif aux qualités essentielles. Ainsi il n'est pas surprenant si tant de femmes prennent si souvent le parti de se faire hommes⁹³.

Conclusion

Le rapprochement avec les philosophes de la Révolution et d'après est réel dans ses choix politiques, pendant la Révolution et durant son séjour à Genève{ XE "Genève" } ou dans le milieu de la « Société d'Auteuil » à côté des Idéologues ou dans celui des opposants à l'Empereur, le tyran qu'il exècre⁹⁴.

Gorani, qui, grâce à son inquiétude et à son goût de l'aventure et des voyages, rentre en contact avec les différentes cultures européennes, devient l'observateur privilégié des tendances de ce fin de siècle XVIIIe, qui voit se consommer de nombreux drames de l'histoire et les rites de passage d'une époque à l'autre. Il devient aussi le témoin, le protagoniste de l'événement le plus important de son époque, la Révolution, où il devient un des nombreux conseillers étrangers utilisés dans les ministères et les instances révolutionnaires. En ce qui concerne Gorani, notamment en diplomatie et au Ministère de l'Intérieur à côté des ministres-Philosophes Girondins. Gorani fait l'expérience du passage des théories, énoncées dans les traités d'économie et de politique de sa jeunesse à l'application pratique de ces principes de gouvernement. La Révolution remplace pour lui le « vrai despote » d'antan, mais l'histoire va le décevoir, car c'est la tyrannie qui prend le relais, avec les masques de Robespierre et de Napoléon.

Aujourd'hui nous pensons que Gorani fut dans sa jeunesse un théoricien enthousiaste des réformes, en plein dans l'esprit spéculatif de son temps et que ses traités d'économie politique lui servirent entre autre de laboratoire d'écriture de soi et du monde, comme sa correspondance. Car il fut surtout un écrivain innovateur, avec une approche de journaliste ante-litteram, d'« envoyé spécial » qui confiait à sa prodigieuse mémoire tout ce qu'il considérait intéressant pour l'organiser, après, dans une opération scripturale où le « style doit varier selon les circonstances que ces faits font éprouver », un style d'« Historien-voyageur », mémorialiste, essayiste, enfin romancier.

⁹² C. CAPRA, *Giuseppe Gorani{ XE "Gorani" } e il « Progetto d'una costituzione repubblicana per il milanese*, in *Cà de Sass*, Milano, Cariplo, avril-août 1999, n.143-144, p.38-41. Voir aussi C. CAPRA, *Introduzione*, in G. GORANI, *Mémoires...*, *op. cit.* IV, p.xxi de l'édition italienne.

⁹³ G. GORANI, *Ibid.* III, lxxxv, p.216.

⁹⁴ *Ibid.* IV, n. 1 (E. Puccinelli), p.443.